

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/France-Flamanville-Contamination-interne-de-3>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez
vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Flamanville : Contamination interne de 3 travailleurs**

12 juin 2019

France : Flamanville : Contamination interne de 3 travailleurs

Le 12 juin 2019, trois travailleurs prestataires sont ressortis contaminés du bâtiment des auxiliaires nucléaires du réacteur 2 de Flamanville (Manche). Ils ont inhalé et/ou ingéré des particules radioactives alors qu'ils procédaient à la pose d'une protection thermique. Ils seront suivis médicalement mais le seuil réglementaire n'ayant pas été dépassé, l'exploitant n'a pas fait de déclaration d'évènement significatif de radioprotection. C'est par les médias locaux que l'information a été diffusée.

Ce que disent les médias :

Centrale de Flamanville : des traces de contamination retrouvées sur trois personnes

La manche libre - Jean Rioufol

Le 12 juin 2019

Mercredi 12 juin 2019, à la centrale nucléaire de Flamanville (Manche), **trois salariés employés par une entreprise partenaire d'EDF, ont présenté des traces de contamination** lors des contrôles systématiques réalisés en sortie de zone nucléaire. Ils sont suivis médicalement.

Mercredi 12 juin 2019, à la centrale nucléaire de Flamanville (Manche) "après une intervention de **pose de calorifuge sur un matériel situé dans le bâtiment d'auxiliaires nucléaires de l'unité de production n°2**, trois salariés employés par une entreprise partenaire d'EDF, ont présenté des traces de contamination lors des contrôles systématiques réalisés en sortie de zone nucléaire", indique EDF.

Mise en place d'un suivi médical

"Le service médical de la centrale les a pris en charge. **Les premières analyses médicales ont confirmé la présence de légères traces de contamination interne, inférieures au niveau de déclaration réglementaire** [1]. Un suivi médical est mis en place afin de s'assurer de l'élimination naturelle et complète des traces de contamination. Conformément à nos procédures, la direction de la

centrale EDF de Flamanville a communiqué l'information à l'Autorité de sûreté nucléaire, aux services de l'État, à la Commission locale d'information du nucléaire et aux mairies des communes de proximité du site de production."

<https://www.lamanche.fr/actualite-723679-centrale-de-flamanville-des-traces-de-contamination-r-etrouvees-sur-trois-personnes>

Notes

[1] niveau de dose, d'exposition ou d'incorporation à partir duquel les valeurs doivent être consignées dans le dossier médical. La valeur de ce niveau ne doit pas dépasser 5 % des limites annuelles de dose (pour une période de surveillance donnée), soit 1 mSv. EDF se fixe un niveau plus contraignant de 0,5 mSv.